

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
solidaire
Transports

(Texte non paru au journal officiel)

Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer

ARRÊTÉ du 29 JAN. 2018

portant nomination au conseil supérieur de la marine marchande

NOR : TRAT1735853A

La ministre auprès du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports,

Vu la loi n°48-340 du 28 février 1948 modifiée portant organisation de la marine marchande ;

Vu le décret n°2002-647 du 29 avril 2002, relatif à la composition, aux attributions et à l'organisation du Conseil supérieur de la marine marchande ;

Vu l'arrêté du 4 juillet 2016 portant nomination au Conseil supérieur de la marine marchande,

ARRÊTE

Article 1er

Est nommé au Conseil supérieur de la marine marchande, au titre des organisations professionnelles, représentant les industries de manutention,

- M. Ronan SEVETTE, délégué général adjoint de l'Union Nationale des Industries de Manutention, en remplacement de M. Nicolas GAUTHIER.

Article 2

Le directeur général des infrastructures, des transports et de la mer est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait, le **29 JAN. 2018**

La ministre auprès du ministre d'Etat, ministre
de la transition écologique et solidaire,
chargée des transports



Elisabeth BORNE